Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Papeete, Polynésie française
30 et 31 janvier 2023

Délégation québécoise

- Mme Chantal Soucy, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- M. Siegfried Peters, secrétaire général de l'ANQ et président de l'Association des secrétaires généraux des parlements francophones (ASGPF)
- Conseillère en relations internationales

Délégation de l'APF

- M. Francis Drouin (Canada), président de l'APF
- M. Faustin Boukoubi (Gabon), premier vice-président
- M. Bruno Fuchs (France), secrétaire général parlementaire
- M. Gaston Tong Sang (Polynésie française), vice-président
- M. Jean-Paul Wahl (Belgique), vice-président
- M. Mars di Bartolomeo (Luxembourg), trésorier
- Mme Angélique Ngoma (Gabon), présidente de la Commission coopération et développement
- M. Joël Godin (Canada), président de la Commission des affaires parlementaires
- M. Pascal Sawa (Nouvelle-Calédonie), président du Réseau des jeunes parlementaires
- M. Christophe-André Frassa (France), président de la Commission politique

- M. Laurent Wherli (Suisse), président de la Commission de l'éducation, des affaires culturelles et de la communication
- M. Stéphane Sarrazin (Ontario), chargé de mission Amérique
- M. Glen Savoie (Nouveau-Brunswick), membre
- Mme Anh Nguyen (Vietnam), chargée de mission Asie-Pacifique
- Membres de la section polynésienne de l'APF
- Conseillers du Secrétariat de l'APF

Contexte

Le Bureau de l'APF se réunit au moins deux fois par an. Sa réunion d'été précède de quelques jours la session de l'Assemblée plénière. Les décisions du Bureau sont, pour la plupart d'entre elles, soumises à cette assemblée. La réunion d'hiver conduit, en général, à l'adoption de déclarations.

La section du Québec occupe deux postes au sein du Bureau, soit la présidence du Réseau des femmes parlementaires et la vice-présidence du Bureau (mandat de 2022 à 2024).

Le secrétaire général de l'ANQ occupe le poste de président de l'ASGPF depuis son Assemblée annuelle qui s'est tenue à Rabat, au Maroc, en septembre 2022.

Objectifs et résultats

Présenter les activités du Réseau des femmes parlementaires depuis le dernier Bureau, qui s'est tenu dans le cadre de la 47e Session de l'APF à Kigali, au Rwanda, en juillet 2022.

- La présidente du Réseau des femmes a présenté son rapport d'activité. Elle a fait mention des cinq actions qui ont été réalisées depuis juillet, à savoir : un séminaire sur l'autonomisation économique des femmes au Cambodge, un séminaire sur l'accompagnement des femmes victimes des conflits armés et du terrorisme, une activité au parlement albanais sur la mise en place d'une politique contre les violences faites aux femmes et une formation sur la budgétisation sensible au genre au parlement du Liban et à l'Assemblée nationale du Gabon.

Faire avancer certains projets de coopération avec des partenaires.

- Le secrétaire général de l'ANQ s'est entretenu avec son homologue de l'Assemblée nationale du Bénin. Ils ont poursuivi les échanges entamés sur l'organisation d'un accueil de cadres fonctionnaires parlementaires béninois à l'ANQ. Les cadres effectueront un stage de courte durée afin d'en apprendre davantage sur certains processus administratifs et de s'inspirer de bonnes pratiques en matière parlementaire. Parmi leurs champs d'intérêt, ils ont mentionné les communications et les processus législatifs.

- Le prix Geoffrey-Dieudonné pour le fonctionnaire parlementaire francophone de l'année a été remis à M. Ghislain Essabe, directeur des relations internationales de l'Assemblée nationale du Gabon. Il a demandé à effectuer son stage à l'ANQ. Les frais de déplacement et d'hébergement, ainsi que des per diem du stagiaire seront pris en charge par l'APF. Des échanges entre le secrétaire général et M. Essabe ont permis de définir les attentes du lauréat pour son stage et de choisir une période pour sa réalisation au printemps 2023. Le programme continuera d'être élaboré au cours des prochaines semaines.

- Par ailleurs, des échanges ont permis d'apprendre que l'Assemblée nationale de la Polynésie française s'était inspirée du concept du Tournoi des jeunes démocrates mis en place à l'ANQ afin de mettre sur pied leur propre édition de l'activité. Les discussions ont permis de faire connaître le camp de jour citoyen, dernière innovation des programmes éducatifs de l'ANQ, laquelle a suscité l'intérêt des homologues polynésiens. Davantage d'information leur sera transmise à ce sujet.

Participer aux échanges entourant les différentes situations politiques dans l'espace francophone

- Le président de la Commission politique a présenté son rapport sur les situations politiques dans l'espace francophone. Il a soumis au Bureau des demandes de changements de statut pour deux sections, la Géorgie et l'Ukraine. Par ailleurs, pour la section haïtienne, la suspension de facto a été constatée en raison de l'absence d'élus haïtiens au parlement depuis le 9 janvier dernier. La mise sous alerte de la section cambodgienne a quant à elle été levée. Par ailleurs, la situation politique au sein d'autres sections dont le Sénégal, le Liban, l'Arménie et le Cameroun a été mentionnée dans le rapport.

- À l'initiative du secrétaire général parlementaire de l'APF, un point a été ajouté à l'ordre du jour afin de permettre des échanges spontanés entre les parlementaires sur des enjeux politiques. La proposition a été approuvée par la Délégation permanente en amont du Bureau. L'ancien président de l'Assemblée nationale du Sénégal, M. Moustapha Niasse, a été invité à s'exprimer en tant qu'expert sur cette thématique afin de mettre la table pour tenir les échanges.

- La vice-présidente de l'ANQ s'est exprimée à titre de présidente du Réseau des femmes parlementaires afin de rappeler l'importance cruciale d'intégrer les femmes à toutes les étapes de gestion et de résolution des situations de crise. Elle a proposé qu'une des missions de bons offices se tienne dans un pays traversant une crise politique avec une délégation composée par une majorité de femmes parlementaires. Elle a également rappelé la nécessité d'inclure les femmes dans tous les aspects de l'intervention dans une crise, incluant les rencontres prévues dans les programmes de mission.

- La Délégation permanente a été chargée d'élaborer un document sur cette thématique qui sera présentée lors du Bureau de juillet 2023.

Échanger avec l'Administrateur de la Francophonie et s'enquérir de possibilités de collaboration entre l'APF et l'OIF.

- La vice-présidente de l'ANQ a questionné l'Administrateur de la Francophonie, M. Geoffroi Montpetit, sur le nouveau cadre stratégique de l'OIF pour la période 2023-2030 et sur la place réservée à l'égalité femmes-hommes dans ce nouvel outil. Elle a également exprimé la volonté du Réseau des femmes de l'APF de collaborer avec l'OIF sur les enjeux reliés à ce volet. L'Administrateur

a expliqué que l'égalité femmes-hommes est un objectif transversal du nouveau cadre stratégique, mais il a souligné l'importance de développer aussi des actions spécifiques à cet enjeu. Il a réitéré l'intérêt de l'OIF à poursuivre la collaboration avec l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones. Par ailleurs, il a soulevé l'enjeu spécifique du cyberharcèlement comme un sujet qui touche toutes les régions de l'espace francophone sur lequel il serait possible de collaborer. Finalement, il a souligné son ouverture à réaliser des activités ciblées.

Exprimer l'opinion du Québec sur les enjeux entourant la modernisation et la dynamisation de l'APF.

- Les membres du Bureau ont été consultés concernant les demandes d'adhésion et de changement de statut des sections de l'Ukraine et de la section de la Géorgie. Ces demandes ont été transmises à la Commission politique pour étude et recommandation lors du prochain Bureau en juillet 2023.

- La vice-présidente de l'ANQ a soulevé plusieurs éléments de réflexion à la suite du dépôt du rapport du trésorier. Elle a notamment proposé que la participation à des réunions internationales soit mieux encadrée et que des objectifs, en lien avec le cadre stratégique, soient fixés pour chaque mission. Le trésorier a laissé savoir qu'il était en accord avec cette remarque. Un relevé de décisions entourant le rapport du trésorier a été adopté par les membres du Bureau afin de mettre par écrit ces engagements.

- Le président de la Commission politique a fait état de l'avancement des travaux du Groupe de travail pour la révision des Statuts de l'APF. Il a également expliqué que le règlement intérieur, le règlement financier et les mécanismes de vigilance démocratique seront examinés lors de la prochaine réunion du groupe prévue à Paris en avril, à laquelle prendra part un représentant de la section du Québec. Après quelques discussions, les membres ont adopté une nouvelle version des Statuts. Celle-ci sera présentée pour adoption lors de la Session de juillet prochain.

- Le Secrétariat de l'APF a proposé un nouveau code pour l'Ordre de la Pléiade. L'objectif de ce nouvel instrument est de clarifier les conditions d'attribution de chacun des grades, de fixer un nombre maximum de récipiendaires par contingent semestriel et de mettre en place un Conseil de l'ordre. La section du Québec s'est réjouie de cette initiative de l'APF et elle l'a soutenue.

- Le président de l'APF a proposé de mener les démarches afin que l'organisation interparlementaire obtienne le statut d'observateur auprès des Nations Unies. Cette proposition a été accueillie favorablement par la section du Québec et les autres membres, ce qui lui permettra d'entamer ce mandat.

Prendre part au processus de réflexion entourant l'élaboration et l'adoption du prochain cadre stratégique 2023-2027.

- La vice-présidente de l'ANQ est intervenue afin de signifier qu'elle partage le constat de l'APF que le cadre stratégique précédent était très large et qu'il comportait beaucoup d'objectifs. Elle a mentionné qu'il était important de prévoir cette fois des indicateurs clairement mesurables, afin d'éviter les difficultés rencontrées pour évaluer l'atteinte des objectifs du cadre précédent. Elle a également proposé qu'un volet "égalité" soit inclus dans toutes les études de thème au sein des commissions et réseaux.

Présenter les travaux récents de l'Association des secrétaires généraux de parlements francophones (ASGPF) aux membres du Bureau.

- Le secrétaire général de l'ANQ et président de l'ASGPF a pris la parole afin de faire état des dernières activités de l'organisation. Il a expliqué qu'en raison de la pandémie, les rencontres statutaires ont été interrompues mais que dans les derniers mois, deux réunions ont été tenues. L'organisation s'est réunie à Rabat en septembre 2022 pour son assemblée annuelle, ce qui a permis le renouvellement de son Bureau. Par la suite, le Bureau s'est réuni à Paris en janvier. À cette occasion, les membres ont décidé de mettre sur pied un webinaire en 2023 sur la thématique : « Comment accueillir et accompagner les parlementaires nouvellement élus ? Quelles démarches entreprendre pour faire un accueil réussi? ».

- Le président de l'ASGPF a réitéré la disponibilité des secrétaires généraux pour tout ce qui concerne les actions de coopération menées au sein des parlements de l'espace francophone. Par ailleurs, il a annoncé que la prochaine assemblée annuelle se tiendra en Belgique en septembre 2023 et a invité toutes les sections à y prendre part.

Rappeler l'importance d'Haïti dans la Francophonie et interpeller les gouvernements à agir face à la crise actuelle.

- Le chargé de mission Amérique, M. Stéphane Sarrazin, a présenté un projet de déclaration concernant la situation à Haïti, qui depuis le 9 janvier n'a plus aucun élu alors que le mandat des derniers sénateurs est arrivé à échéance. La déclaration offre son soutien au peuple haïtien et sa disponibilité à mettre en œuvre des actions de coopération destinées au renforcement des institutions parlementaires. La vice-présidente a appuyé ce projet et il a été adopté par les membres du Bureau. Un communiqué de presse de l'APF sera diffusé à ce sujet.

Faire la promotion des programmes de coopération mis en place par l'ANQ et s'assurer du renouvellement de leur financement.

- La vice-présidente de l'ANQ est intervenue afin de faire connaître les programmes de coopération mis en place par l'ANQ, à savoir le programme international de formation parlementaire et l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones. Elle a invité toutes les sections à y inscrire des participantes et participants. Elle a également remercié l'APF d'avoir accepté de fournir des subventions pour ces deux programmes.

Découvrir différentes pratiques locales répondant aux impératifs du développement durable et mieux saisir l'impact des changements climatiques pour les États insulaires.

- La section polynésienne a organisé la visite du plus grand système de climatisation par l'eau de mer au monde (SWAC), mis en service au Centre hospitalier de Polynésie française. La présentation a fait état des immenses économies réalisées depuis l'implantation de cette technologie, ainsi que du processus d'évaluation des impacts sur l'environnement qui ont précédé sa construction.

- La visite du Centre de coordination de sauvetage aéro-maritime en Polynésie française a permis de comprendre les mécanismes mis en place pour la surveillance et le contrôle des pêches. Les expertes et experts ont expliqué comment la collaboration entre différentes instances était nécessaire afin de protéger l'espace de plus de 4000 km^2 de la Polynésie.

- Les participantes et participants ont visité la commune de Teahupoo et la vague de Hava'e sur laquelle se dérouleront les épreuves de surf des Jeux olympiques de 2024. Ils ont également été informés des actions de cette commune en matière de protection de l'environnement et de

développement durable. Ils ont aussi visité une réserve marine protégée par la pratique traditionnelle de rahui.

- Les membres ont visité un atelier de mareyage et un bateau de pêche au port de Papeete. Les propriétaires ont expliqué que la construction des nouveaux bateaux faits en aluminium avait permis d'effectuer de grandes économies de carburant tout en favorisant une plus grande durabilité des embarcations. Il a également été expliqué qu'afin de recevoir une qualification de pêche durable, les techniques employées doivent répondre à certains critères.
- Finalement, les membres du Bureau ont visité le Centre de recherches insulaires et Observatoire de l'environnement pour en apprendre davantage sur le concept d'aire marine protégée. Ils ont aussi reçu une présentation sur la richesse de la biodiversité terrestre et marine.

Statistiques

37
participantes et participants

12
sections représentées

Suivi

Le prochain Bureau aura lieu pendant la 48e Session de l'APF, qui se tiendra à Tbilissi, en Géorgie, du 4 au 8 juillet 2023. Le Réseau des femmes parlementaires se réunira quant à lui du 1er au 3 mars à Rabat, au Maroc. La section de la fédération Wallonie-Bruxelles a été retenue pour accueillir le Bureau d'hiver 2024.

Dépenses

Chantal Soucy (Saint-Hyacinthe) vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF	
Transport	8 659.76 $
Repas	403.26 $
Hébergement	2 600.78 $
Frais d'inscription	$
Divers	384.86 $
Sous-total	**12 048.66 $**

Siegfried Peters, secrétaire général de l'ANQ et président de l'Association des secrétaires généraux des parlements francophones (ASGPF)	
Transport	10 862.89 $
Repas	332.13 $
Hébergement	1 913.36 $
Frais d'inscription	$
Divers	291.24 $
Sous-total	**13 399.62 $**

Conseillère en relations internationales	
Transport	6 576.94 $
Repas	512.38 $
Hébergement	2 231.52 $
Frais d'inscription	$
Divers	339.78 $
Sous-total	**9 660.62 $**

Sous-totaux globaux	
Transport	26 099.59 $
Repas	1 247.77 $
Hébergement	6 745.66 $
Frais d'inscription	$
Divers	1 015.88 $
Autres frais (ex : interprétation)	$
TOTAL	**35 108.90 $**

*Les frais de transport peuvent inclure le coût du billet d'avion, les frais de transport entre le domicile et l'aéroport ainsi que les frais de transport sur les lieux de la mission. Le coût du billet d'avion varie en fonction du lieu de départ et de retour du ou de la participante, ainsi que de la date d'achat du billet, lié au système de réservation au sein des compagnies aériennes qui fait fluctuer les prix en fonction du nombre de sièges disponibles au moment de l'achat.